

Langue écrite, langue orale

On rencontre très fréquemment de grandes confusions méthodologiques quant à ces deux expressions — des confusions d'autant plus dommageables qu'elles sont accompagnées d'une grande assurance. On considère généralement que la langue écrite n'est qu'une forme de la langue parlée, ou orale; mais beaucoup pensent que ces deux formes de langue devraient être bien séparées : pour de nombreux universitaires, une bonne langue écrite devrait éviter certains usages oraux, et d'autres pensent qu'un discours écrit n'est qu'une sorte de cadavre de la vivante langue parlée. Ni la forme écrite de la langue, ni la forme orale ne devraient être complètement séparées l'une de l'autre, car, par nature, la langue écrite doit être parlée, et la langue parlée, par nature, peut être écrite d'une manière ou d'une autre. Par conséquent, aucune d'entre elles ne doit être considérée comme supérieure à l'autre; mais pour le comprendre, il nous faut définir ces deux concepts, ce qui les rapproche, ce qui les oppose, comment ils sont liés l'un à l'autre, de façon beaucoup plus précise que ce qu'on sous-entend généralement.



I. LA LANGUE EST UNE, PARCE QU'ELLE EST HUMAINE

A. L'enveloppe de la parole

Commençons par essayer de définir ce qu'est « la langue écrite ». Peut-être serait-il de bonne méthode d'être humble, et de commencer par se demander ce qu'est « un discours écrit ». Est-ce que le papier parsemé d'encre sur lequel est inscrit ce discours, ou tel document informatique, codé dans la mémoire de l'ordinateur, ou affiché sur un écran, *est* ce discours écrit? Non; en réalité, ce qui est dessiné sur une feuille de papier, ou sur un écran, n'est pas un discours, de même que la pomme que peint Magritte n'est pas une pomme. Que ce discours soit, par exemple, un roman, bien rangé dans ma bibliothèque, n'y change rien. Le roman est réalité n'est pas le codex regroupant des feuilles couvertes de petits dessins noirs, qui se trouve physiquement posé là. Le roman, c'est ce qui m'advient quand je transforme en une série de représentations mentales, avec l'aide de mes yeux, et aussi sans doute d'une certaine façon, à l'aide de mes oreilles et de ma bouche, le tout étant évidemment articulé par mon cerveau. Autrement dit le texte, ou le discours écrit, n'est pas la seule encre déposée sur le papier; il est ce qui advient quand un être humain lit ce texte.

De même, un discours oral n'est pas la bouche en mouvement de celui qui parle ; il n'est pas exactement non plus les vibrations de l'air que cette bouche provoque. Autrement dit, le discours oral est l'ensemble de ce qui advient à partir du corps d'un humain (cerveau, bouche, émotions ensemble articulés) jusqu'au corps d'un autre humain (oreilles, cerveau, bouche, articulés ensemble). Notons cependant ici, à titre de réserve que le singulier dans « un autre humain » est une simplification qu'il sera nécessaire d'analyser un peu plus loin.

En attendant, on aperçoit dès maintenant un premier point commun essentiel : le discours écrit et le discours oral englobent tous deux le corps de celui qui le lit ou l'écoute. Autrement dit, si l'on reprend le schéma de Jakobson, « émetteur → message → récepteur », le message n'est message que dans la mesure où il est relié à un récepteur – fût-il virtuel ; d'une certaine façon, il n'existe pas de « message en soi ». Le message en soi n'existe que comme découpage conceptuel commode pour l'être humain, parce qu'il a besoin de sérier les éléments de l'analyse : il n'existe en soi que dans la mesure où il est bordé, tenu, par le récepteur, qui est en quelque sorte le réceptacle sans lequel il ne serait pas ce qu'il est.

Or cette enveloppe par lequel il existe, un corps d'humain vivant, est exactement la même chose dans les deux cas : discours écrit, discours oral. On objectera bien sûr, et à juste titre, que la voie d'entrée principale dans le corps humain n'est pas la même : les yeux dans le cas du texte écrit ; les oreilles dans le cas du texte oral. C'est vrai, il y a une assez grande différence entre les deux voies d'entrée. Mais il vaudrait mieux y regarder de plus près pour comprendre quelle est cette différence.

B. La lecture, même silencieuse, est orale

D'abord, que se passe-t-il dans le cas de la lecture ? Les yeux transforment-ils directement ce qu'ils voient dans le livre en concepts ? Non ; il est, tout d'abord, évident que ce ne sont pas les yeux, mais fondamentalement le cerveau qui opère la transformation de l'image en concept. Mais en plus faut-il apercevoir une chose essentielle : après que les yeux ont transformé le dessin en image accessible le cerveau, le cerveau transforme cette image en mot, en signifiant. Et ce signifiant-là, avant d'en entendre le signifié, il l'a associé au signifiant qu'il reçoit par le biais de l'oreille ; il s'est créé *l'illusion*¹ selon laquelle ce mot venu par l'intermédiaire d'un dessin, puis de ses yeux, était exactement le même que celui qui lui vient

1. Il me faudra préciser le sens de ce terme ici par la suite.

en général par l'intermédiaire des vibrations de l'air puis de ses oreilles. Autrement dit, le cerveau s'est raconté que ce signifiant avait suivi le même chemin.

Pour mieux comprendre cette affaire, prenons l'exemple d'un mot et de la façon dont le cerveau le comprend. Si j'avais, à telle date, telle représentation du sens de tel mot, et qu'après telle expérience, telle réflexion, cette représentation change, comment se fait-il qu'elle change en même temps et de la même façon pour le mot que j'entends par mes oreilles et pour le mot que je lis par mes yeux? Autrement dit, pour comprendre le mot que j'ai lu, je lui fais suivre le même chemin neuronal que pour comprendre le mot que j'ai entendu. Et, pour que chacun des différents mots que je connais parcourent le même chemin neuronal, qu'ils soient lus ou entendus, il ne suffit pas que l'un soit l'image de l'autre; il faut que l'un soit l'autre. Or il faut bien voir que c'est le discours écrit qui se transforme en discours oral à l'intérieur du corps humain, plutôt que le contraire, dans la mesure où les mots s'articulent toujours au moyen de phonèmes, y compris dans les langues écrites au moyen de ce qu'on appelle généralement des « idéogrammes ».

En fait, ce qui se passe, c'est que dans le corps humain, le discours écrit se transforme en discours oral. En ce qui concerne la réception du discours, la différence entre l'écrit et l'oral réside dans la façon, ou plutôt dans le cheminement par lequel l'homme transforme l'écrit en quasi oral. Nous commençons à entrer ici dans ce que j'appellerais l'art de la lecture. De même qu'il a transformé les signes graphiques en signes quasi phonétiques, qu'il s'est donné le sentiment d'entendre les mots qu'il a lus, il peut se donner le sentiment de voir ce qu'il voit quand il entend un humain de chair et d'os lui parler : cet humain, et en particulier son visage et ses mains, sa silhouette, sa parure, l'espace qui était entre lui-même et cet autre humain... et à travers cet espace, d'une certaine façon, les vibrations sonores qui le traversent, le souffle, le vent qui porte les volantes paroles d'un corps humain vers un autre. Les vibrations sonores en effet existent avant d'entrer dans l'oreille de l'auditeur, et, très souvent, puisqu'il lui arrive très souvent d'avoir les yeux ouverts, il voit l'espace qui contient ces vibrations sonores, et quelque chose en lui sent que ces vibrations sont là dans l'espace qui le sépare de son interlocuteur : c'est peut-être ce qu'évoque aussi le poète quand il entend le vent lui parler².

2. Mon ami Madis Arukask m'a soufflé à l'oreille ce vers de Juhan Viiding : « ütlevad tuuled », « me dirent les vents ». Jaapan on kaugel, / Eesti on kaugemal veel, / ütlevad tuuled. [Juhan Viiding (Jüri Üdi)]

C. Langue écrite et souffle

Il faut aussi prendre en compte que ce vent des paroles entre en contact avec l'auditeur d'une autre façon encore : le vent, c'est le souffle du parlant, c'est le souffle de l'écouteur : les vibrations sonores pénètrent aussi avec la respiration de celui-ci. Autrement dit, le bon lecteur ne fait pas seulement rentrer les mots qu'il voit écrits dans son corps par l'intermédiaire de ses yeux ; il les fait pénétrer aussi par l'intermédiaire de son propre souffle, accompagné parfois d'une imperceptible mais réelle caresse le long de ses joues. Mais naturellement, le passage de ce souffle d'un humain à l'autre est à nouveau accompagné par ce sens essentiel pour la race humaine : la vision, qui peut percevoir elle aussi le gonflement de la poitrine ou du ventre, voire, comme dirait Rimbaud, le frisson des narines. Cette vision peut faire en sorte que la respiration de chacun des interlocuteurs s'accompagne l'une avec l'autre³.

Ainsi, la communication fonctionne-t-elle à l'aide d'un souffle, non seulement de l'un vers l'autre, de l'autre vers l'un, même quand seul l'un parle, mais encore dans une synchronisation des souffles de chacun. Et ce d'autant plus que l'accompagnement par imitation en miroir peut se faire à travers tout ce qui peut se voir : les mimiques du visage, les gestes, et en particulier ceux de la main, l'éventuel balancement du corps, et en particulier des mains, de gauche à droite, d'arrière en avant, de haut en bas. Toute cette communication dite non-verbale fait en réalité partie de la parole, dans la mesure où elle la borde et l'enveloppe. Or elle n'est pas seulement présente dans le corps du parleur, mais encore dans celui de l'auditeur.

D. La langue écrite est doublement orale

Le lecteur, quand il lit un texte, transforme le mot, la phrase, le vers dessinés en mot, phrase, vers entendus dans la vraie vie ; il lui fait reprendre le même chemin que celui qu'il prend dans la vraie vie, entre des humains faits de chair et d'os. Et ce chemin est balisé par toutes ces sensations, par toutes les représentations de ces sensations. Il y a quelque chose comme des synapses neuronales activables sur ce chemin d'interprétation. La question est de savoir dans quelle mesure on les fait s'activer à nouveau quand on lit.

Mais un autre facteur mimétique intervient ici, de façon très puissante : c'est le mimétisme de l'appareil phonatoire : cordes vocales, luvette, langue, palais, maxillaires,

3. Il faudrait sans doute ajouter ici, puisqu'il s'agit de l'air qu'on insuffle par les narines, de cet air coloré par les vibrations de la parole, l'odeur des mots — ce qui pourrait expliquer pourquoi l'odeur d'un livre est chose si importante, pour qui lit encore dans des livres faits de papier.

diaphragme qui envoie l'air des poumons. Quand j'entends un phonème, il y a quelque chose en moi, qui, d'une certaine façon, le reproduit. Cette reproduction est plus ou moins ébauchée, mais elle est sans doute toujours tant soit peu présente, même si elle est virtuelle, dans au moins une partie des réseaux neuronaux qui connectent le cerveau à la bouche. Cette reproduction est sans doute plus présente dans la lecture que dans l'audition *in præsentiā* : le lecteur a besoin de se faire écouter ce qu'il lit, même s'il lit en silence. Autrement dit, la lecture, même silencieuse, est un phénomène qui passe par la bouche, par les neurones qui associent le cerveau à la bouche : c'est un phénomène, à proprement parler, *oral*.

La différence entre la langue « écrite » et la langue « orale », c'est en fait que la langue dite orale est en réalité doublement orale — elle passe par les bouches de l'un et de l'autre interlocuteur — et que la langue dite écrite n'est que simplement orale... à condition de ne l'envisager que du point de vue du lecteur. Et encore, même si elle ne passe que par une bouche au moment de la lecture, encore cette bouche est-elle à la fois productrice et buveuse de la parole. Mais la langue écrite en réalité n'est pas que la langue lue : c'est la langue ayant été écrite, et elle n'est langue que dans la mesure où un temps vit un humain écrire cette langue ; et cet acte d'écrire est lui-même un acte oral : ce qui passe par la main passe aussi par l'appareil phonatoire. Le cerveau ne dicte pas à la main, ou aux deux mains s'il s'agit d'un clavier sans accompagner cette dictée à la main d'une autre espèce de dictée, à l'appareil phonatoire : quand j'écris, je prononce en même temps ce que j'écris. Même quand mon écriture est « parfaitement » silencieuse, quand je bloque l'ébauche de l'articulation des paroles, et qu'elle ne se fait que par figure dans mon cerveau, ce processus y est véritablement présent, puisque l'image de mon corps y est entièrement et véritablement présente. Un signe de cette présence sont les *lapsūs digitōrum*, les fautes de clavier qu'il m'arrive de commettre où malgré ma connaissance de la langue, j'écris un graphème pour un autre, dès lors qu'ils se prononcent de la même façon.

Autrement dit, la langue écrite est une langue orale dédoublée, où l'écrivain se dédouble en lecteur face au papier ou à l'écran, où le lecteur se dédouble en écrivain face à ce même miroir. Dans chacun de ces actes, l'humain, avec son corps, est doublement présent.

E. La non-langue écrite

Cela dit, il n'est pas impossible de transformer la langue écrite en non-langue, écrite, d'une part du côté de la lecture, en faisant semblant de lire, en échappant à la reconstruction orale d'un texte écrit ; d'autre part, du côté de l'écriture, en faisant semblant d'écrire, en échappant à la composition orale du texte écrit. De même qu'il est possible de ne pas

entendre celui qu'on écoute, ou d'écouter celui qu'on entend, il est possible de lire les mots d'un texte sans véritablement les entendre, d'y aller prélever quelques phrases, quelques expressions, quelques mots, sans avoir le moins du monde l'intention de partager le souffle de la personne qui s'adresse à nous. Il est aussi possible de ne pas parvenir à l'entendre, de ne pas sentir son souffle : dans ce cas, on ne lit pas ; on observe ce qui est écrit. De même, on peut ne pas écouter quelqu'un, en se contentant de le regarder parler.

Sur l'autre face de la langue écrite, du côté de l'écriture, il faut considérer qu'il y a deux façons d'écrire : l'une consiste à produire de l'écrit ; l'autre tente de laisser passer le souffle à travers les glyphes déposés sur le papier ou l'écran, de façon que le lecteur puisse se rejouer ce qui s'est joué entre l'écrivain et son medium. C'est ce qu'on dit tout naturellement lorsqu'on dit qu'un écrivain a du souffle.

En somme, l'enjeu fondamental de l'écriture et de la lecture, c'est de faire en sorte que l'autre soit présent malgré son absence. Et il s'agit, bien naturellement, encore plus de l'enjeu fondamental pour ce qui est de la littérature. C'est pourquoi, dans un texte littéraire, ce n'est pas « on » qui parle au lecteur ; c'est quelqu'un : l'auteur, le narrateur, le traducteur, le transcrip-teur... et aussi tous ceux-là en même temps, mais à travers un seul souffle, à l'origine duquel il nous faut absolument envisager une silhouette humaine ; ce n'est pas seulement une instance narrative, c'est une personne, incarnée dans un corps humain.

Ainsi, pour que la parole puisse advenir par le biais de l'écriture, une double dépense d'énergie est nécessaire, du côté de l'écrivain comme du côté du lecteur, afin d'à chaque fois reconstituer le souffle, l'espace sensoriel et émotionnel, nécessaires pour qu'il y ait de la parole, aussi bien *in præsentiā* que *in absentia*. En somme, s'il s'agit de remplir du papier avec de l'encre, ce n'est pas la peine de se fatiguer — et ce d'autant plus qu'aujourd'hui *ChatGPT* le fera très bien pour nous. Mais s'il s'agit de transmettre de la parole, cela vaut la peine de se fatiguer doublement — et ce d'autant plus que cette fatigue-là a la précieuse faculté de renouveler notre humaine énergie.

II. PARTICULARITÉS DE LA LANGUE ÉCRITE, DE LA LANGUE ORALE

Ce qu'on voit compter généralement comme des particularités de la langue dite orale, ce sont en réalité bien davantage des particularités de la langue de la conversation courante, considérant comme quantité négligeable les discours et les récits d'une certaine longueur, et en particulier quand ce sont des discours préparés et travaillés, d'une façon ou d'une autre. Nous étudierons donc de façon séparée ces deux parties complémentaires de la langue orale, et les traits qui la caractérise de façon prédominante.

A. La langue de la conversation et la langue écrite

1. *Hésitations, reprises et anacoluthes*

Ces phénomènes ont déjà été largement étudiés par d'autres. Mais on peut sans doute en tirer l'essentiel en considérant qu'ils sont de deux ordres : les uns relèvent de l'imperfection, des tiraillements de la pensée et de l'expression dans l'urgence, de la bousculade des idées qui se pressent, du désordre du discours dont la composition n'est pas planifiée ; les autres relèvent de l'association, dans la langue parlée, et en particulier dans la langue de la conversation, avec la riche multiplicité des modes de communication qui complètent la langue réduite aux mots et aux phrases pouvant être notés dans la langue écrite.

Les premiers constituent une espèce de bruit dans la communication, et si le parleur n'apporte pas quelque compensation à l'auditeur en échange de cette gêne, il risque de s'impatienter, comme le lecteur peut s'impatienter à l'égard d'un texte fautif, mal construit, peu clair, ou qui n'avance pas. C'est sans doute, au moins en partie, à cela que répond l'adage : « Tourne sept fois ta langue dans ta bouche avant de parler », ou par exemple, la formule de Plutarque : « On éduque un prince en lui apprenant à se taire avant de lui apprendre à causer. » En réalité, cette caractéristique de la langue orale est surtout de l'impatience à parler et de l'indélicatesse — laquelle indélicatesse peut venir aussi bien du parleur que de son interlocuteur qui le presse excessivement.

Il n'est pas impossible que cette aptitude à parler de façon heurtée et hésitante relève de cultures où la parole a largement perdu de son caractère sacré, en particulier du fait du transfert de cette sacralité vers la langue écrite. Quoi qu'il en soit, quiconque a enseigné pendant au moins quelques mois en France dans les trois dernières décennies, et a donc corrigé des copies rédigées par des élèves d'aujourd'hui, sait bien que la langue heurtée, fautive et difficile à suivre dans son imperfection n'est pas l'apanage de la langue orale.

De l'autre côté, restent les tournures et ruptures qui ne gênent pas l'interlocuteur, compensées qu'elles sont par d'autres éléments, appartenant à ce qu'on appelle la communication non-verbale — « verbal » étant entendu en réalité comme « qui peut être retranscrit directement par l'écriture ». Je pense en particulier au langage des mains, premier élément de tout ce qui relève de la *deixis* gestuelle. Il faut sans doute aussi penser aux émotions partagées par l'intermédiaire du visage. On peut cependant noter que le langage écrit moderne tente de s'en emparer, avec l'usage des *smileys*. En fait la langue écrite, étant

par nature une trace de la langue orale, et la langue orale comportant par nature ces éléments non-verbaux, la langue écrite, disais-je, tente de les restituer elle aussi, ou plutôt de donner les moyens au lecteur de les restituer autant que possible, dès lors qu'elle souhaite proposer le chemin d'une parole véritablement vivante.

Il faut aussi penser aux différentes interjections et particules caractéristiques de la conversation, telles qu'on les trouve en nombre, par exemple, dans les dialogues de Platon. Elles appartiennent certes à une langue moins verbale, moins écrite, dans la mesure où elles impliquent une relation à la fois émotionnelle et déictique entre les interlocuteurs. Mais pourquoi Platon les note-t-il dans ses dialogues? Parce qu'il fait de ses livres une trace de ce qui s'est passé *in vivō*, parce qu'il ne souhaite pas transformer en « langue écrite » la langue orale; il souhaite permettre au lecteur de s'imaginer un véritable dialogue vivant entre deux êtres vivants. Bien que son livre ne soit pas le reflet *verbātīm* d'un véritable dialogue qui aurait eu lieu tel quel entre les interlocuteurs de son dialogue, mais une reconstruction qui lui permet d'exprimer sa propre philosophie, il s'efforce de lui donner toutes les formes du dialogue oral vivant. Et ces traces « d'oralité » existent concrètement dans la forme écrite du dialogue : l'oral est dans l'écrit.

2. Complexité de la phrase écrite

La phrase écrite aurait tendance à être plus complexe, plus élaborée que la phrase orale, qui serait composée d'unités plus petites, et aurait tendance à user davantage de la parataxe (juxtaposition et coordination), tandis que la phrase écrite userait plus facilement de l'hypotaxe, c'est-à-dire de la subordination. C'est un fait assez facilement repérable, et qu'on peut assez naturellement concevoir.

Maintenant, il paraît tout de même assez évident qu'il est de la littérature pleine de parataxe, à commencer par l'épopée : Homère, *La chanson de Roland*, etc. Ah! me dira-t-on, mais il s'agit de littérature orale. Soit; mais ainsi la littérature orale peut être écrite? Et donc, quand la langue est écrite, ce n'est pas de la langue écrite? Soit. Mais les discours de Cicéron sont pleins d'hypotaxe, de longues périodes solidement charpentées. Et là donc, ce n'est plus de l'oral, puisqu'il s'agit d'une reconstruction *a posteriori* du discours réellement prononcé? Soit. Mais il faut admettre que le raisonnement pose quelques petits problèmes. Considérer que l'écrit et l'oral sont deux choses indissociablement entrelacées permettrait sans doute de les envisager plus sérieusement. Certes, le fait d'écrire change quelque chose à ce qu'on dit; mais ce qui fait que l'on s'exprime avec des périodes plus ou moins élaborées est surtout lié à la capacité d'élaborer la pensée.

Bien sûr, l'écriture est un outil incomparable pour aider les humains à élaborer leur pensée : c'est bien le sens qu'a l'instruction publique et l'alphabétisation dans presque tous

les pays du monde. Mais il serait intéressant d'apprécier combien ce travail d'élaboration de la pensée est lié à la capacité méditative, à l'aptitude à placer dans sa pensée différents éléments, et à les y articuler : c'est en fait, d'une certaine façon, la capacité à construire des discours, du λόγος. Or, si le rôle de l'écriture est sans doute important pour construire cette aptitude, je pense qu'il faut y reconsidérer l'importance de la voix, bouche et oreille, de la marche, et donc de la disposition du corps dans l'espace, en relation avec l'essentielle question de la mémoire.

3. *Possibilité de retour en arrière*

Dans la conversation, on peut être arrêté par son interlocuteur, qui peut demander une précision, un retour en arrière ; en revanche, quand on s'est trompé, qu'on a bafouillé, on peut revenir en arrière, mais contrairement au discours construit après différents essais, brouillons, plans, au discours écrit dans la mémoire d'un ordinateur, et immédiatement modifiable, on ne peut pas totalement effacer ce qu'on a dit et qu'on n'aurait pas voulu dire. L'écrit permettrait ainsi de faire gagner du temps au lecteur, qui n'a pas à subir le caractère filandreux de la pensée qui s'élabore.

Voire. Mais encore une fois, il faudrait comparer là ce qui est comparable : non pas la langue de la conversation orale avec celle du discours écrit, mais celle de la conversation orale avec celle de la conversation écrite, et la langue du discours oral avec la langue du discours écrit. C'est ce que nous allons faire ci-dessous.

B. Dans la composition des discours et textes

1. Inventiō

Dans un monde où l'écriture est disponible, pour préparer un discours, un article, un cours, un livre, on rassemble du matériau — et ce matériau peut en grande partie prendre une forme écrite. Mais la documentation écrite n'est pas le seul matériau : le matériau, c'est essentiellement ce qui est disponible à l'esprit ; or ce qui est disponible à l'esprit et à la pensée, ce qu'elle peut manipuler, c'est ce dont elle s'est fait une représentation, ce qu'elle a pris dans l'espace de la *mémoire*, afin de pouvoir articuler ces éléments, les opposer, de construire éventuellement à partir d'eux de nouvelles idées, voire une nouvelle idée, directrice. Pour aider la mémoire, on note souvent des références, des idées, des formulations çà et là, on écrit quelque chose évoquant ces différentes idées sur une feuille, en les disposant sur l'espace d'une feuille, afin de visualiser les relations qu'elles entretiennent, en utilisant par exemple le *brainstorming*, la « carte mentale », qui est en fait la représentation écrite de ce qu'on pourrait tenir dans son esprit, son intelligence (en latin *mēns*, *mentis*, d'où « mental »).

L'écrit a aujourd'hui un rôle très important dans cette étape ; mais on le voit, il ne constitue qu'une espèce d'extension de l'espace de la mémoire, une externalisation dans l'espace de ce que la mémoire doit, d'une certaine façon, contenir déjà, ou va devoir contenir à un moment donné : si un livre fait partie de votre documentation, il va bien falloir le lire pour l'utiliser. Si vous avez noté, sur votre carte mentale, le nom d'une idée, ou d'une connaissance, afin de la mettre en relation topologique avec d'autres, il faut que votre esprit tienne dans sa mémoire, de façon beaucoup plus développée, ou beaucoup plus profonde, le contenu de cette idée. L'écrit en fait est un des éléments qui permet de disposer dans l'espace ce qu'on s'apprête à manipuler pour composer son discours. C'est un artefact au même titre que la méthode des lieux et des images, décrite en particulier dans la *Rhétorique à Herrénus* du pseudo-Cicéron, parfois appelée aujourd'hui méthode « des palais de la mémoire » : l'esprit place dans des lieux, sous forme d'images, ce qu'il va devoir manipuler.

Pourquoi, dans une culture sans écriture, un auteur n'aurait-il pas à sa disposition l'équivalent de tels artefacts ? Comme le chercheur lettré met sous ses yeux des livres concrets, des noms d'idées écrits — sous la forme la plus imagée possible ! —, le savant illettré ne peut-il placer les idées qu'il va manipuler dans les palais de sa mémoire, ne peut-il pas les placer dans l'espace qui l'environne concrètement, éventuellement en s'aidant d'objets qu'il y dispose ?

Autrement dit, cette partie de la composition d'un discours ne relève de la culture écrite et donc de la langue écrite que dans la mesure où elle articule la pensée avec l'espace, la mémoire avec la vue. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles Nietzsche a pu dire qu'on ne pouvait pas penser assis, mais qu'il fallait penser en marchant. Plus prosaïquement, celui qui compose son discours à partir de textes écrits, sans se les approprier entre-temps, n'est qu'un plagiaire au plan juridique, et surtout, au plan humain, un éviteur de penser. Cela existe, dans un monde de culture écrite ; mais en réalité, ce qui existe là, c'est de la non-culture, de la non-pensée, de la non-langue, écrite : quand la langue écrite n'est pas aussi de la langue orale intériorisée, de la mémoire, elle est de la non-langue.

2. *Dispositiō*

Quand on compose le plan d'un discours, le rapport entre l'écrit, l'oral, la méditation (à la fois *mēns* et *memoria*) est le même que pour l'*inventiō*. Le papier n'est qu'un appendice utile, mais pas indispensable de la pensée. Il peut même être contre-productif, dans la mesure où la tentation y est peut-être plus grande de faire rentrer les idées dans un plan tout fait à l'avance, de sorte que la pensée n'articule pas les différentes idées les unes avec les autres, mais se contente de les lister sous des idées générales préfabriquées.

Encore une fois, la véritable opposition ne réside pas ici entre pensée écrite et pensée orale, mais entre pensée vivante et pensée fossilisée, c'est-à-dire non-pensée.

3. *Ēlocūtiō*

Il est assez évident que le travail de l'*ēlocūtiō*, c'est-à-dire celui de la mise en mots du discours, entrelace inextricablement l'oral à l'écrit. On le voit nettement quand on pense à la façon dont on prépare à l'écrit un discours à prononcer à l'oral. Si l'on a préparé son discours sous forme d'un plan accompagné de notes schématiques, on développera son discours à partir de ces notes écrites et dessinées, à l'aide de sa mémoire, puisqu'on a déjà réfléchi à ce qu'on veut dire, et de sa compétence langagière, qui permet de dire ce qu'on « veut dire », laquelle est en l'espèce, visiblement, indissociablement liée à la faculté de mettre en relation son corps avec le corps de celui ou ceux à qui on s'adresse : appareil phonatoire, mains, visage, yeux. Surtout, au moment où l'on prépare ces notes schématiques, l'on se représente en train de produire son discours, et l'on dessine son plan et ses notes schématiques afin que l'œil puisse voir, comme on dit, « d'un coup d'œil », à tout moment, où on en est. C'est pourquoi il est si important que le plan soit structuré sur l'espace de la feuille, de ne pas s'y contenter d'y écrire des mots, mais d'y ajouter des symboles qui permettent de visualiser le mouvement de la pensée, qui aident le cerveau à aller de l'idée aux mots et aux phrases, de « ce qu'on veut dire » à « ce qu'on dit » : la capacité d'improviser la forme de ce qu'on dit. On voit bien de quoi il s'agit : une mise en espace du discours, d'une façon très similaire à celle de la méthode des lieux et des images. Or cette méthode est une méthode qui peut fort bien se passer de l'écriture à strictement parler et en particulier peut être utilisée par un humain « illettré », vivant dans une société ne disposant pas d'un système d'écriture formalisé.

D'autre part, si l'on prépare son discours de façon plus précise, en se représentant par avance ce qu'on fera quand on le prononcera, l'on se prononce, en chuchotant, ou en parlant fort, si on en trouve la possibilité, par avance, le discours qu'on va prononcer : on s'y essaie. Mais on est alors déjà peut-être dans la partie suivante de la rhétorique : l'art de la mémorisation. Difficile cependant de nier qu'on ne soit aussi dans l'art de la mise en mots, l'*ēlocūtiō*. Quel rapport alors avec la langue écrite ? J'ai prétendu en effet démontrer que, dans l'*ēlocūtiō*, la langue écrite et la langue orale étaient indissociablement liées. On peut considérer qu'elles sont ici liées entre elles de deux façons : d'une part par le biais de l'*inscription* dans la mémoire, mais nous en reparlerons ci-dessous ; d'autre part à cause de la similarité de ce processus avec celui qui advient lorsqu'on rédige par avance son discours.

Enfin, l'entrelacement de l'oral et de l'écrit dans l'*ēlocūtiō* apparaît nettement dans de nombreuses pratiques manifestement mixtes. Par exemple, le fait que Virgile dictât son *Énéide* en ferait-il un texte composé oralement ou un texte composé à l'écrit ? Le fait que

Flaubert testait ses phrases «au gueuloir» ne fait-il pas de son style un style fondamentalement oral? L'injonction de Quintilien, dans le livre X de son *Institution de l'orateur*, à pratiquer régulièrement le *stilus*, c'est-à-dire l'écriture à l'aide du stylet, sur tablette, et donc de la capacité à improviser est aussi un bon indice du fait qu'apprendre à écrire, c'est apprendre à parler. Boileau ne prétend-il pas avoir composé des longs textes entièrement de tête, avant de les livrer à ses amis⁴?

Reste à se demander quel lien on peut établir entre la composition des phrases dans une culture exclusivement orale et l'écriture. Il me semble que la versification constitue un lien très important entre les deux. En effet, la composition orale de textes sous forme de vers est une forme d'inscription des mots dans un cadre rigide, de façon que leur ordonnancement de détail tend à se stabiliser, ne serait-ce que dans ce qu'on appelle les vers ou les hémistiches formulaires de la poésie épique. Faire rentrer les paroles dans le cadre contraint du vers, n'est-ce pas une façon de les inscrire dans le marbre? Le fait que, récitation après récitation, on puisse peu à peu les modifier, cela ne relève-t-il pas des brouillons, des épreuves corrigées, des éditions successives d'un texte, des variantes que l'on trouve d'un copiste à l'autre?

4. *Memoria*

La question de la mémoire est absolument centrale. Pour ce qui est de la différence entre la langue orale et la langue écrite, l'essentiel réside sans doute en ce que manifestement, dans la langue écrite, c'est le papier, ou le disque dur qui se souvient à la place des êtres humains. Autrement dit, la langue non-écrite n'est pas la langue orale, la langue de la bouche, mais la langue du cerveau. Reste à savoir ce qu'ajoute ou ce qu'enlève l'écriture à la langue mémorielle, et en particulier quand il s'agit de la composition de discours relativement longs.

L'art de la mémoire des professeurs de rhétorique comme Quintilien est évidemment au confluent de l'écriture et de l'oralité. Mais observons ce qui se passe aux deux sources de cette confluence : la mémorisation des discours composés sans écriture, et la mémorisation des discours composés avec l'aide d'une écriture.

Quand on a composé son discours sans l'aide de l'écriture, qu'est-ce que le mémoriser? De deux choses l'une : ou c'est celui qui a composé qui veut mémoriser ; ou c'est un autre. Il s'agit d'une reprise, de répétitions, de visualisation dans l'espace à la fois de plus en précise et de plus en plus large.

Cette mémorisation se fait sans aucun doute dans une visualisation par avance de l'*actiō* : c'est en se voyant, en s'entendant, en se sentant dire son discours au public à venir

4. Voir le *Boileau* de Pierre Clarac, dans la collection *Connaissance des Lettres*, chez Hatier (1964), par exemple à propos du dialogue sur les *Héros de roman* (« La formation du satiriste », pp. 48-61).

qu'on arrive à le tenir dans sa mémoire, prêt à s'incarner dans la voix. Cette mémorisation se fait aussi sans doute par la répétition non pas virtuelle, mais *in vivo* : dans une société sans écriture, les discours ne sont sans doute pas faits pour être oubliés après qu'on les a prononcés une fois ; ils sont faits pour être répétés de nombreuses fois à différentes occasions, à différents moments, en différents lieux, à différentes personnes, en général avec de légères variations, avec des *contāminātiōnēs* qui l'adaptent à chacune des occasions, à l'inspiration du moment. Ainsi on s'aperçoit que dans de telles sociétés, la *memoria*, l'*actiō*, l'*inventiō* opèrent de façon concomitante — c'est peut-être une bonne façon d'envisager ce qu'on appelle l'improvisation des chanteurs épiques traditionnels, à condition de voir que l'ensemble est régulé par le mètre et le mythe, c'est-à-dire par la Muse.

Il faut d'autre part considérer que la mémorisation, à l'instar de ce qui se passe dans une société dotée d'une écriture, est, bien souvent, la mémorisation d'un discours⁵ composé par un autre. Si la composition et la mémorisation se fait par le diseur de performance en performance, par la réitération d'une audience à l'autre, dans le voyage d'une audience à l'autre, dans les nuits de veille, de sommeil et de rêve — il ne faut pas négliger le fait que le rêve n'est pas seulement, comme le veut la tradition, le lieu de l'inspiration, mais aussi le lieu de la mémorisation —, d'une performance à l'autre... si le texte donc s'inscrit dans la mémoire d'un humain par ces réitérations faites en personne, elle se fait aussi par les réitérations entendues, vues et senties de l'extérieur, par un autre : par ce qu'on appelle au sens propre, la tradition, ce qui veut dire, très exactement par l'enseignement, de maîtres à disciples.

Quand la mémorisation est associée à l'écriture en revanche... c'est exactement la même chose ; si ce n'est que la mémorisation y est inéluctablement associée à l'oubli : c'est quand l'écrit disparaît que la mémoire peut véritablement se mettre en branle. Bien sûr, la mémoire visuelle de la disposition du discours sur le papier est utile pour mémoriser : si elle n'est qu'un ersatz de la méthode des lieux et des images, elle en possède indéniablement certaines vertus. Mais l'on sait bien que deux gestes propres sont essentiels pour mémoriser un texte écrit, en dehors de ceux que nous avons évoqués ci-dessus : le geste de l'écriture, qui fait apparaître le texte écrit, et le geste qui consiste à faire disparaître, partiellement ou complètement, le texte écrit. Il faut bien reconnaître cependant que la grande vertu du texte écrit sur le papier — ou sur l'écran —, pour ce qui concerne la mémorisation, c'est la grande facilité avec laquelle celui qui le possède peut le faire en alternance apparaître et disparaître.

5. Cela va sans dire ; mais cela va mieux en le disant : je dis bien sûr ici « discours » au sens très large ; il s'agit de la longue parole, de quelque nature qu'elle soit, discours politique, religieux, narratif, philosophique, médical...

D'une certaine façon, c'est par son annulation que l'écriture peut devenir un auxiliaire de la mémorisation.

5. *Āctiō*

Arrêtons-nous d'abord sur l'envers de l'*āctiō* : la part qui en revient à qui écoute le discours. Nous autres modernes, dotés de la lecture et de l'écriture, préférons souvent lire un discours, plutôt que l'écouter. Nous avons le sentiment de pouvoir être alors plus actifs : nous pouvons lire quand nous voulons, nous pouvons nous arrêter quand nous voulons, revenir en arrière, parcourir l'ensemble du texte, sauter des passages. Nous avons le sentiment de pouvoir nous approprier beaucoup plus librement le texte que lorsqu'il nous est imposé de vive voix.

Mais que se passe-t-il lorsque l'*āctiō*, autrement dit la performance du texte, est réussie ? Dans un monde pourvu d'une écriture, peu importe l'*āctiō* : il restera toujours le texte écrit ; c'est sur lui qu'on capitalise. Mais dans un monde sans écriture, on ne peut capitaliser qu'au moment de l'*āctiō*. Autrement dit, dans un monde où la voix vive est le seul moyen de transmission — laquelle voix vive, ne l'oublions pas, ne saurait se réduire à ce qu'on peut enregistrer à l'aide d'un microphone, ni même à l'aide d'une caméra —, l'*actio* est un moment où se joue la *memoria*, aussi bien pour le parleur que pour l'entendeur. C'est un moment d'enseignement et de pédagogie ; c'est un moment où l'entendeur est appelé à se mouvoir dans l'espace du texte vocal, accompagné par le parleur.

L'*āctiō* est en fait *interāctiō* : c'est dans cette mesure que la lecture personnelle du texte écrit, et l'écoute du texte oral sont un miroir l'un de l'autre ; c'est un voyage dans le texte, où qui parle et qui écoute vont de conserve. Mais dans un cas, le pilote est le parleur ; dans l'autre c'est le lecteur. Dans le premier cas, le pilote essaie de piloter en allant où il sent qu'il peut emmener l'entendeur ou l'audience ; dans le second, le pilote essaie de piloter en allant où l'auteur voudrait bien l'emmener s'il était vraiment là à côté de lui.

Peut-être, si mon propos n'a pas été trop confus, si ma langue ne s'est pas emberlificotée dans les pièges tendus par le clavier, le lecteur aura-t-il entendu ceci : si la langue, quand elle écrite, ne devient pas doublement orale, elle est condamnée à n'être que de la paperasse. Si l'écriture n'est pour elle qu'un moyen de parvenir au cœur d'autres êtres humains, si elle y continue à être une langue vivante, une véritable voix, mais une voix dédoublée, alors la parole écrite est toujours enfant de la langue, qui est une.

Nicolas Lakshmanan,
le 1 juin 2023

Bibliographie

- Dominique Casajus, *L'aède et le troubadour*, CNRS éditions, 2012
- Marcel Jousse, *L'Anthropologie du geste*, Gallimard, collection « Tel », 2008
- Pseudo-Cicéron, (*Rhétorique à Herrénus*), *Rhetorica ad Herrenium*, édité et traduit par Jeffrey Henderson, Loeb Classical Library, 1954
- Quintilien, (*L'instruction de l'orateur*), *Istituzione oratoria*, édité par Simone Beta, Mondadori, 2001. Voir aussi notre édition électronique du Livre X :
- <https://doi.org/10.5281/zenodo.7980464>
- Frances Yates, *L'art de la mémoire*, (1966) traduit par Daniel Arasse.

Pour citer cet article

Lakshmanan-Minet N. (2023), « Langue écrite, langue orale »
<https://www.lettresclassiques.fr/>; <https://doi.org/10.5281/zenodo.7994049>

Table des matières

I. LA LANGUE EST UNE, PARCE QU'ELLE EST HUMAINE.....	1
A. L'enveloppe de la parole.....	1
B. La lecture, même silencieuse, est orale.....	2
C. Langue écrite et souffle.....	3
D. La langue écrite est doublement orale.....	4
E. La non-langue écrite.....	5
II. PARTICULARITÉS DE LA LANGUE ÉCRITE, DE LA LANGUE ORALE.....	6
A. La langue de la conversation et la langue écrite.....	6
1. <i>Hésitations, reprises et anacoluthes</i>	6
2. <i>Complexité de la phrase écrite</i>	8
3. <i>Possibilité de retour en arrière</i>	8
B. Dans la composition des discours et textes.....	9
1. <i>Inventiō</i>	9
2. <i>Dispositiō</i>	10
3. <i>Ēlocūtiō</i>	10
4. <i>Memoria</i>	12
5. <i>Āctiō</i>	13
Bibliographie	15